



**HAL**  
open science

## Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2014, Université Lille 1 - Sciences et technologies.  
hceres-02036951

**HAL Id: hceres-02036951**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036951>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Biologie

de l'Université Lille 1 - Sciences et  
technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Biologie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150007574

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Etablissement : Université Lille 1 Commune : Villeneuve d'Ascq.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence *Sciences, technologies et santé*, mention *Biologie*, de l'Université Lille 1, qui est en renouvellement, offre une formation complète et approfondie en sciences de la vie. Cette licence est structurée en quatre parcours : les trois parcours *Biochimie*, *Biologie cellulaire et physiologie* (BCP) et *Biologie des organismes et des populations* (BOP) se différencient à partir du second semestre de la deuxième année (S4) tandis que le parcours *Génomique et protéomique* (G&P) s'individualise en troisième année (L3). Ce dernier parcours est en fait la première année d'une filière professionnalisée de la L3 au master 2.

S'il existe des licences généralistes en biologie dans les autres universités de la région Nord-Pas-de-Calais, la licence de Lille 1 est la seule à proposer un parcours *BOP*. Les diplômés de cette licence pourront occuper des emplois de techniciens ou assistant-ingénieurs, mais le principal débouché est la poursuite d'études en masters, les spécialités de master étant en bonne adéquation avec des secteurs d'activité (agro-alimentaire, santé, biotechnologies) bien implantés dans la région.

# Synthèse de l'évaluation

## ● Appréciation globale :

La licence *Sciences, technologies et santé*, mention *Biologie*, de l'Université Lille 1 est une mention ancrée sur des acquis et des compétences indéniables, avec des objectifs pédagogiques clairement définis et des résultats très positifs. Elle se développe à partir d'une base solide et généraliste en biologie du premier (S1) au troisième semestre (S3), et se diversifie ensuite en quatre parcours avec une spécialisation progressive, même s'il faut noter que le positionnement du parcours *G&P* manque de lisibilité. Chaque parcours présente une association équilibrée des différentes disciplines qui leur sont spécifiques. L'enseignement pratique est suffisamment développé pour permettre une insertion professionnelle directement après la L3 (éventualité au demeurant fort rare en biologie) dans des postes de niveau technicien supérieur ou assistant-ingénieur. Un ensemble d'unités d'enseignement (UE) transversales (Technologies de l'information et de la communication, Langues vivantes, Projet personnel et professionnel) sont proposées du premier au troisième semestre. Du quatrième (S4) au sixième (S6) semestre s'ajoutent des UE d'ouverture (Histoires des sciences, Bases de marketing, Méthodologie documentaire, etc.), parmi lesquelles des enseignements en Hygiène & Sécurité qui sont une réelle plus-value de cette mention. Enfin est proposée au S6, de manière optionnelle, une UE de stage dans un organisme public ou en entreprise privée. Une attention toute particulière est portée à l'acquisition des compétences génériques, à l'accueil et l'intégration en L1, à l'aide à la réussite et au suivi des étudiants pendant leur formation, résultat d'une politique d'établissement volontariste (information vers les lycées basée sur le dispositif « Demain l'Université », dispositif d'aide à la réussite, accueil des personnes handicapés, Portefeuille d'Expériences et de Compétences) bien relayée par les porteurs de la mention. On notera en particulier l'existence d'un parcours aménagé pour remettre les lycéens venant de baccalauréats professionnels ou non scientifiques au niveau d'une première année en *Sciences de la vie et de la Terre* (L1 SVT), avec un bon taux de réussite (39 %), guère inférieur au taux de réussite de la L1 SVT normale. Citons aussi au niveau de l'accueil et de la réussite en L1 l'existence d'enseignants référents, avec des entretiens individuels et l'existence d'un bilan en fin de premier semestre (S1), avec réorientation éventuelle vers d'autres domaines ou secteurs, ainsi que celle d'un tutorat en mathématiques, physique et chimie pour les étudiants en difficulté dans ces matières.

L'aide à l'élaboration du projet professionnel est bien développée au niveau de la mention, en particulier au niveau des trois UE de Projet Personnel et Professionnel (PPP) communes aux autres mentions du secteur sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement (SVTE), plus deux autres UE (Projet de métier et Découverte du monde de l'entreprise) en S4 et S6 propres à cette mention. L'établissement et l'équipe de pilotage proposent également conférences, ateliers et rencontres avec des professionnels du domaine. On regrette juste la part trop faible des professionnels intervenant directement dans les enseignements. La mention propose aussi deux parcours renforcés, l'un pour les étudiants souhaitant intégrer des écoles d'ingénieur, sur dossier ou sur concours, l'autre offrant l'accès de droit aux écoles d'ingénieur Polytech. En revanche, il n'y a pas de dispositif spécifique d'orientation vers les L3 professionnelles du domaine, ni de statistiques disponibles. La population étudiante semble assez bien connue ; les bacheliers scientifiques sont largement majoritaires, et le flux d'étudiants extérieur (PACES, DUT, CPGE...) intégrant en L2 représente moins de 20 % de l'effectif. L'UE PPP du troisième semestre propose d'ailleurs des aménagements pour faciliter leur adaptation à l'université. Le taux de poursuite d'études après la licence est très élevé (95 %). On peut regretter l'absence d'une UE consacrée aux géosciences en L1 pour les étudiants qui n'auraient pas fait un choix définitif entre les mentions *Biologie* et *Terre et environnement*, de même que pour les étudiants se destinant au parcours *BOP* au sein de la mention *Biologie*. On regrettera également l'absence de données sur les réorientations entre les trois mentions du secteur SVTE et entre les parcours de la mention *Biologie*.

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable de mention, assisté des directeurs d'étude et des responsables de parcours tandis que le conseil de perfectionnement réunit représentants des masters, représentants étudiants et professionnels. A ces structures s'ajoutent les dispositifs d'évaluation annuelle de la formation par les étudiants et une commission pédagogique paritaire (CPP) pour améliorer le fonctionnement de la formation. Un des points faibles essentiels du dossier, le positionnement du parcours *Génomique & protéomique*, a bien été perçu par l'équipe de pilotage : ce parcours est appelé à disparaître dans la prochaine maquette.

## ● Points forts :

- Des structures pertinentes d'aide à la réussite, bien relayées par les porteurs de la mention.
- Un accent mis sur les compétences génériques et sur la professionnalisation.
- Une première année et une progressivité adaptées à une bonne démarche universitaire.
- Un taux élevé de poursuite en master.

- Points faibles :
  - Un suivi insuffisant des étudiants après leur licence, compensé en partie par l'équipe pédagogique de la mention.
  - Trop peu d'intervenants extérieurs malgré l'affichage de professionnalisation des parcours.
  - Une absence d'enseignements d'ouverture, notamment vers les sciences de la Terre, favorisant la réorientation entre parcours de la licence de *Biologie* ou entre mentions SVTE.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de développer les dispositifs de suivi des étudiants de licence, en particulier de renseigner sur les taux de réorientation intra-secteur SVTE et entre parcours de la mention, ainsi que sur les taux de réussite en master, afin de mieux prendre en compte ces populations d'étudiants au niveau du pilotage de la mention.

Il pourrait être utile de faire intervenir davantage d'extérieurs (professionnels) dans les parcours qui s'y prêtent et d'introduire des UE supplémentaires tournées vers les sciences de la Terre en L1 de façon à faciliter les passerelles avec les autres mentions du secteur SVTE. Le choix de mention trop précoce dès le L1 pourrait être corrigé par l'introduction d'un portail commun unique aux trois mentions du secteur SVTE au S1.



# Observations de l'établissement

S. Le Villain

Le Président  
à  
AERES  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

N/REF : SM/SLV/PP/2014-24

OBJET : Observations rapports AERES

Villeneuve d'Ascq, le 21 mars 2014

Suite aux rapports d'évaluation des formations de Lille1, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la liste exhaustive des formations n'appelant pas d'observations de la part de l'établissement.

Le Président

Philippe ROLLET

PJ : Liste des formations n'appelant pas d' observations.

**Liste des formations n'appelant pas d'observations  
suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

**LICENCES**

**Domaine Sciences, Technologies, Santé**

- Licence Informatique  
N° demande : S3 LI1 50008920
- Licence Physique  
N° demande : S3 LI1 50008925
- Licence Mathématiques appliquées et sciences sociales  
N° demande : S3 LI1 50008927
- Licence Mécanique, génie mécanique, génie civil  
N° demande : S3 LI1 50008924
- Licence Electronique, électrotechnique, automatique  
N° demande : S3 LI1 50008913
- Licence Sciences naturelles  
N° demande : S3 LI1 50008917
- Licence Biologie  
N° demande : S3 LI1 50007574
- Licence Terre et environnement  
N° demande : S3 LI1 50008915

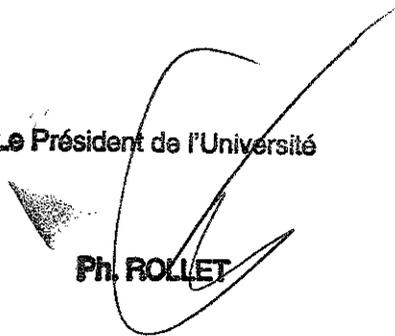
**Domaine Droit, Economie, Gestion**

- Licence Economie et management  
N° demande : S3 LI1 50008922
- Licence Economie appliquée  
N° demande : S3 LI1 50008923

**Domaine Sciences humaines et sociales**

- Licence Sociologie - Ethnologie  
N° demande : S3 LI1 50008916

Le Président de l'Université



Ph. ROLLET